

## 26<sup>ème</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

25/09/2016 – année C

Chers frères et sœurs,

Nous voici à nouveau en présence d'une parabole qui nous place dans la perspective de notre entrée au Ciel et des conséquences de nos actes d'ici-bas quand à notre vie dans l'au-delà...

Aujourd'hui je voudrais que nous nous arrêtions sur ce dialogue imaginé par Jésus entre Abraham et le riche de cette parabole que l'on peut supposer au purgatoire puisqu'il est soucieux de ses frères, ce qui n'est pas le cas des âmes en enfer.

Ainsi l'Évangile nous dit que cet homme riche, une fois décédé était *en proie à la torture* - car ne l'oublions pas le purgatoire est un temps de purification - ; ce riche donc priait Abraham de permettre à Lazare d'avertir ces frères encore sur terre de ce qui se passe dans l'au-delà *pour qu'ils ne viennent pas, eux aussi, dans ce lieu de torture...*

Il y a quelques années, alors que je portais la communion à un malade dans un hôpital, son voisin de chambre m'interpella et me dit : *je ne sais pas si il y a quelque chose après la mort, car personne n'est venu nous en parler une fois mort...*

Avant que je prenne la parole, une des personnes présente dans la chambre lui dit du tac au tac qu'un jour un malade lui avait par contre dit: *ce doit être trop bien là-bas puisque personne ne veut revenir sur terre...*

Au-delà de cet échange qui oublie que Notre Seigneur ressuscité est bien revenu sur terre confirmer pendant 40 jours ce qu'il avait enseigné sur le jugement et la vie éternelle 3 ans durant, nous voyons bien que l'homme aimerait pouvoir savoir ce qui s'y passe et parfois même pouvoir communiquer avec les morts autrement que par la simple prière pour étancher cette curiosité ...

Or dans le christianisme, il existe une communication avec les défunts : c'est ce qu'on appelle la Communion des saints.

Ainsi les saints du ciel se manifestent parfois à nous de diverses manières, en particulier par les apparitions et les miracles obtenus grâce à leur intercession.

Il y a aussi une communication qui se fait avec les défunts par la prière... dans un peu plus d'un mois nous y serons particulièrement invités le jour du 02 novembre.

Mais il existe aussi une communication avec les défunts vis-à-vis de laquelle l'Église nous met en garde : c'est ce que l'on appelle *le spiritisme*.

Celui-ci consiste non pas à invoquer les défunts, mais à les évoquer.

Comme l'explique une note de la commission théologique internationale publiée en 1992 sous l'autorité de celui qui était alors le Cardinal Ratzinger :

*L'idée de l'évocation des esprits est complètement différente du concept d'invocation. Le Concile Vatican II, qui a recommandé d'invoquer les âmes des bienheureux, a également rappelé les principaux documents émanant du Magistère de l'Église « contre toute forme d'évocation des esprits ». Cette interdiction constante a une origine biblique, dès l'Ancien Testament<sup>1</sup>. (...) Les Apôtres maintiennent cette interdiction dans le Nouveau Testament en ceci qu'ils refusent tous les arts magiques<sup>2</sup>.*

*Au Concile Vatican II, la Commission doctrinale a expliqué ce qu'il faut entendre par le mot « évocation » : toute méthode « par laquelle on cherche à provoquer, par des techniques humaines, une communication*

---

<sup>1</sup> On connaît bien le récit de l'évocation de l'esprit de Samuel (*'obot*) par le roi Saul (1 S 28, 3-25), à laquelle l'Écriture attribue le rejet et même la mort de Saul : « Saul mourut pour s'être montré infidèle envers Yahvé : il n'avait pas observé la parole de Yahvé et de plus il avait interrogé et consulté une nécromancienne. H n'avait pas consulté Yahvé, qui le fit mourir et transféra la royauté à David, fils de Jessé » (1 Ch 10, 13-14).

<sup>2</sup> (Ac 13, 6-12 ; 16, 16-18 ; 19, 11-20)

*sensible avec les esprits ou les âmes séparées, pour obtenir des nouvelles et diverses aides. On désigne généralement cet ensemble de techniques sous le nom de « spiritisme ». Fréquemment (...) par l'évocation des esprits, on s'efforce d'obtenir des nouvelles cachées. En ce domaine, les fidèles doivent s'en remettre à ce que Dieu a révélé : « Ils ont Moïse et les Prophètes ; qu'ils les écoutent »<sup>3</sup>. Toute autre curiosité quant à ce qui se passe après la mort est malsaine et doit être repoussée.*

Si je me permets d'évoquer cela c'est d'une part parce que les lectures d'aujourd'hui évoque cela, d'autre part parce qu'en 28 années de sacerdoce, j'ai pu constater qu'un certain nombre de personnes ont recours au spiritisme, y compris à Bougival et parce que dans l'évangélisation, il se peut que l'on rencontre des personnes qui nous disent croire dans les énergies astrales, faire des séances de reiki ou d'autres pratiques de ce genre.

Il est donc important d'être – comme nous l'entendions dimanche dernier des fils de la lumière et non plus ou moins à notre insu des coopérateurs du prince des ténèbres.

*Ils ont Moïse et les Prophètes, qu'ils les écoutent.*

Ainsi, notre connaissance de l'au-delà n'a pas à s'appuyer sur d'autres sources que celle que nous donne l'Eglise qui enracine sa Foi dans la Sainte Ecriture qui nous parle de Moïse, des Prophètes de l'Ancien Testament, de la Résurrection d'entre les morts de notre Seigneur Jésus Christ ainsi que dans le témoignage de ceux à qui le Seigneur confie une mission toute particulière pour nous parler de l'au-delà comme Sainte Catherine de Gênes, Saint Padre Pio, les enfants de Fatima ou récemment une personne comme Maria Simma en Autriche.

Une certaine humilité de l'intelligence est donc nécessaire car nous devons accepter de ne pas tout savoir, la foi nourrie par l'Ecriture et la Tradition de l'Eglise nous donnant cependant tout ce qui est nécessaire à notre salut. Le reste est vanité et curiosité mauvaise.

Accepter cette humilité de la foi n'est pas si facile que cela dans notre monde où nous voyons abonder les pratiques occultes, le recours aux médiums et autres usages paranormaux.

Car oui, de fait des manifestations paranormales existent, des objets bougent et des voix se font entendre. Mais ce mode de relation est en réalité dangereux pour notre salut, en particulier parce qu'il passe par les esprits démoniaques.

Que Saint Michel que l'on fêtera le 29 septembre nous aide à ne pas tomber dans les pièges du Malin et de ses satellites !

Pour tous ceux que cela intéresse, je vous invite à lire ce qu'en dit le Père Amorth, ancien exorciste à Rome qui vient de décéder à 91 ans, dans son livre Exorcisme et psychiatrie. Vous trouverez cela sur le site de la paroisse en téléchargeant l'homélie de ce Dimanche.

Je vous lis juste quelques lignes où Don Amorth fait justement référence à l'Evangile que nous venons d'entendre. Je le cite :

*Le christianisme dit (...) en ce qui concerne l'activité des âmes des défunts (...) qu'au paradis, les défunts peuvent recevoir nos prières et intercéder pour nous; (que) les âmes du purgatoire peuvent recevoir nos suffrages et nous obtenir des grâces. (et que) ceci n'advient pas directement, mais passe par Dieu. Ainsi, nous pouvons penser que, par l'intermédiaire de Dieu, nos chers défunts suivent nos activités. Notons un petit détail dans la parabole du riche Epulon<sup>4</sup>: bien qu'il voie Lazare dans le sein d'Abraham (qui représente Dieu), il ne s'adresse jamais directement à Lazare, mais toujours à Abraham: « Dis à Lazare... ». La raison en est qu'entre nous et les défunts, il y a une séparation insurmontable; les défunts vivent dans une autre dimension et le contact ne peut exister qu'à travers Dieu.*

Et Don Amorth de conclure son chapitre en disant:

*Il faut dénoncer (...) une absence de foi, que l'on cherche à colmater, comme toujours, par une forme de superstition. (...) Ce n'est pas perdre son temps que de répéter une fois de plus:*

---

<sup>3</sup> Lc 16, 29

<sup>4</sup> La tradition lui donne le nom d'Epulon. Les épulons étant dans la Rome antique un collège de prêtres qui présidait aux festins donnés en l'honneur des dieux. Le texte latin de notre évangile dit : homo quidam erat dives et induebatur purpura et bysso et epulabatur cotidie splendide.

*L'instruction religieuse est nécessaire, la nouvelle évangélisation, la connaissance des lois de Dieu. Si l'homme suit ses caprices, il tombe inévitablement dans l'erreur, ce qu'il paie parfois durement, même pendant toute cette vie. Si, au lieu de cela, nous suivons les lois du Seigneur, nous sommes protégés du mal, en tout cas de beaucoup de maux que nous fabriquons nous-mêmes.*

Nous rejoignons là le conseil de Saint Paul que nous entendions dans la deuxième lecture :

*Vis dans la foi et l'amour... continue à bien te battre pour la foi, et tu obtiendras la vie éternelle ;*

Et l'apôtre de faire référence à la profession de foi solennelle que l'on fait lors du baptême : *c'est à la vie éternelle que tu as été appelé, c'est pour elle que tu as été capable d'une si belle affirmation de ta foi devant de nombreux témoins...*

A ce sujet, Saint Paul fait référence à Jésus devant Ponce Pilate comme nous le faisons lors de la proclamation du Credo.

Certains – bien que disant le Credo - mettent en doute l'existence du jugement particulier au jour de la mort ou du jugement dernier à la fin des temps ; d'autres nient l'existence du Ciel, du purgatoire et de l'enfer... ou de la communion des saints...

Puissions nous adhérer pleinement et sans réserve à la Foi catholique. Que le Seigneur nous aide à trouver en Moïse, les prophètes et la résurrection du Seigneur de quoi être convaincus de ces vérités et surtout des raisons de nous convertir pour avoir part à la vie éternelle comme le Lazare de la Parabole !

Enfin, entendons cette exhortation de saint Paul toujours dans la deuxième lecture qui rejoint celle de Don Amorth sur la nécessité de suivre les lois du Seigneur: *garde le commandement du Seigneur – dit l'apôtre - en demeurant irréprochable et droit jusqu'au moment où se manifestera notre Seigneur Jésus Christ.*

Pour rappel le premier commandement est ainsi formulé : *un seul Dieu tu adoreras.*

Et le Catéchisme de l'Eglise Catholique développe ce commandement en expliquant<sup>5</sup> :

*Toutes les formes de divination sont à rejeter : recours à Satan ou aux démons, évocation des morts ou autres pratiques supposées à tort " dévoiler " l'avenir. La consultation des horoscopes, l'astrologie, la chiromancie, l'interprétation des présages et des sorts, les phénomènes de voyance, le recours aux médiums recèlent une volonté de puissance sur le temps, sur l'histoire et finalement sur les hommes en même temps qu'un désir de se concilier les puissances cachées. Elles sont en contradiction avec l'honneur et le respect, mêlé de crainte aimante, que nous devons à Dieu seul.*

*Toutes les pratiques de magie ou de sorcellerie par lesquelles on prétend domestiquer les puissances occultes pour les mettre à son service et obtenir un pouvoir surnaturel sur le prochain, – fût-ce pour lui procurer la santé -, sont gravement contraires à la vertu de religion. Ces pratiques sont plus condamnables encore quant elles s'accompagnent d'une intention de nuire à autrui ou qu'elles recourent ou non à l'intervention des démons. Le port des amulettes est lui aussi répréhensible. Le spiritisme implique souvent des pratiques divinatoires ou magiques. Aussi l'Église avertit-elle les fidèles de s'en garder.*

Frères et sœurs,

Je ne veux évidemment pas achever cette homélie par cette évocation des réalités du monde des ténèbres et ces pièges que nous tendent le Malin et notre monde d'aujourd'hui!

Saint Paul terminait son exhortation par cette si belle profession de foi en ce qui nous attend que je préfère conclure en rappelant ces versets du chapitre 6<sup>ème</sup> de sa lettre:

*Celui qui fera paraître le Christ au temps fixé, c'est le Souverain unique et bienheureux, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le seul qui possède l'immortalité, lui qui habite la lumière inaccessible, lui que personne n'a jamais vu, et que personne ne peut voir. A lui, honneur et puissance éternelle. Amen.*

Oui, à Celui que servent saint Michel, saint Raphaël, saint Gabriel et tous les bons anges, honneur et puissance !

---

<sup>5</sup> C.E.C n° 2116- 2117.

Oui, à Celui qui accorde Miséricorde et vie éternelle aux âmes des justes comme Lazare, honneur et puissance !

Oui, à Celui qui a voulu associer à sa Gloire notre Mère et Reine, la Très sainte Vierge Marie, honneur et puissance !

Oui, à Celui en qui nous croyons et mettons notre Espérance même si nous ne voyons *actuellement que partiellement ce qui nous attend*<sup>6</sup>, honneur et puissance ! AMEN

---

<sup>6</sup> Cf. 1 Co XIII, 12

# Extrait du livre "Exorcisme et psychiatrie" du Père Dom Gabriele Amorth

*(ancien exorciste du Diocèse de Rome, président de l'Association internationale des exorcistes)*

## Qu'est-ce que le spiritisme?

C'est l'évocation des défunts ou des esprits, dans le but de les interroger. Évoquer, c'est-à-dire rappeler la présence, presque toujours sous une forme non visible et non sensible, mais toujours pour interroger et obtenir une réponse. Évoquer les défunts, ou plutôt les âmes des défunts, est un concept clair. Nous ne pouvons pas en dire autant en ce qui concerne les esprits. Nous connaissons les purs esprits, les anges, tous créés bons par Dieu. Nous savons aussi qu'une partie d'entre eux se sont révoltés contre Dieu et se sont transformés en démons. Nous ne savons rien d'autre. Les adeptes du spiritisme parlent également d'esprits-guide, d'entités qui ne sont pas plus identifiables, ou bien ils citent d'autres noms qui sentent la science-fiction. Il s'agit en fait d'interventions humaines, tout à fait inconsistantes.

En premier lieu, disons que le spiritisme existe depuis que l'homme existe. Chez tous les peuples, même les plus anciens, nous trouvons ce désir, cette tentative de parler aux morts, en utilisant des méthodes et des personnes en conformité avec la mentalité socioculturelle de l'époque et des gens. Il y a, dans ces tentatives, un aspect positif, un aspect important et, en partie, justifié par le fait que l'humanité est privée de la lumière de la révélation divine. On voit là une conviction innée de l'immortalité de l'âme, bien avant que les grands philosophes et penseurs n'en fassent des démonstrations rationnelles. Pourquoi ce désir anxieux de parler aux défunts? Quels en sont les raisons principales? Il me semble que nous pouvons les résumer ainsi:

1. La curiosité ou le désir de connaître. La curiosité de voir si la tentative réussit et ce que l'on apprend, ce qui est dit, ou mieux, répondu. Ou bien encore le désir de savoir s'il y a vraiment un au-delà, comment il est, comment l'on y vit.
2. Une seconde raison peut être l'affection pour une personne défunte, de laquelle on ne voudrait pas être séparé; le désir de lui parler, de savoir comment elle va, de la sentir vivante et proche.
3. Une autre raison puissante est le désir de connaître les événements future - en supposant que les défunts en aient connaissance: ou bien le besoin de se faire conseiller dans des moments de doute sur la meilleure chose à faire, sur les décisions à prendre.
4. J'ajoute une autre raison, surtout lorsqu'il s'agit de l'évocation des esprits: le désir d'en être protégé ou d'obtenir des pouvoirs spéciaux en s'assujettissant à eux, ou de les asservir pour son usage personnel.

Il me semble que, pour celui qui a la foi et le privilège immense de connaître les vérités révélées, les raisons pour lesquelles toute la Bible - l'Ancien et le Nouveau Testament - et, avec elle, l'autorité de l'Église, interdisent toute forme de spiritisme, sont très claires. Celui qui a la foi, cherche et trouve les réponses à ses doutes dans les paroles divines. Dieu a parlé. Vouloir chercher les vérités dans le monde d'outre-tombe, en ne s'adressant pas à Dieu, mais en suivant les voies tortueuses des expédients humains, est un péché grave contre le premier commandement. C'est se jeter dans la superstition, c'est dévier de la vérité pour adhérer à l'erreur. Qui répond durant les séances spirites? Il peut s'agir de trucs, de suggestions, de phénomènes paranormaux, d'interventions diaboliques... C'est pourquoi les condamnations de l'Église sont lourdes. Il suffit de citer cette phrase sur laquelle nous reviendrons: « Celui qui interroge les morts est en abomination à Dieu » (Deutéronome 18, 12). Les condamnations ecclésiastiques sont tout aussi claires. Bornons-nous à n'en citer qu'une: « Il n'est pas permis de participer, avec ou sans médium, en se servant ou non de l'hypnose, à des séances ou des manifestations spirites, même si elles ont une apparence honnête ou pieuse, que l'on y interroge les âmes ou les esprits, que l'on écoute les réponses, ou que l'on soit simple observateur » (Saint-Office, 24 avril 1917).

Il s'agit d'une déclaration particulièrement complète et adaptée à notre époque. Par exemple, quand il est dit « avec médium ou sans médium », c'est une anticipation de notre temps, où les séances spirites se font surtout avec le jeu du verre ou de la monnaie, avec un magnétophone, la télévision, le téléphone ou l'ordinateur et, surtout, par l'écriture automatique. Et quand cette déclaration affirme: « même si elles ont une apparence honnête et pieuse », elle semble prévoir certaines formes et certains mouvements du genre

*Mouvement de l'Espoir*, auquel nous ferons allusion plus tard.

Pour l'instant, rappelons, même brièvement, le côté positif de cette recherche, ce que la Révélation divine nous dit au sujet des défunts. Elle dit que les âmes des défunts vont tout de suite soit au paradis, soit au purgatoire, soit en enfer. C'est une vérité affirmée aussi par deux Conciles oecuméniques, celui de Lyon et celui de Florence. D'autres précisions pourront émerger ultérieurement, mais la pensée exprimée par la Bible est claire et riche de conséquences pratiques. La principale est celle-ci: *Nous n'avons que cette vie comme période d'épreuve. C'est sans appel.* L'Évangile a des expressions à ce sujet qui ne laissent subsister aucun doute. C'est pourquoi la *fable* de la réincarnation, à laquelle les grandes religions orientales croient et à laquelle, de nos jours, au moins un quart des Italiens croit, est inadmissible, et en totale contradiction avec la foi en la résurrection, qui est la base du christianisme. Les non-croyants peuvent avoir des motifs de justification et, qui plus est, la réincarnation peut leur être suggérée par l'intuition de l'immortalité de l'âme. Par contre, c'est une erreur impardonnable pour celui qui possède la révélation divine et qui croit en la résurrection de la chair, méritée par la Résurrection du Christ.

Le christianisme dit encore autre chose en ce qui concerne l'activité des âmes des défunts. C'est le grand dogme de la communion des saints. Ce dogme nous dit qu'au paradis, les défunts peuvent recevoir nos prières et intercéder pour nous; les âmes du purgatoire peuvent recevoir nos suffrages et nous obtenir des grâces. Ceci n'advient pas directement, mais passe par Dieu. Ainsi, nous pouvons penser que, par l'intermédiaire de Dieu, nos chers défunts suivent nos activités. Notons un petit détail dans la parabole du riche Epulon: bien qu'il voie Lazare dans le sein d'Abraham (qui représente Dieu), il ne s'adresse jamais directement à Lazare, mais toujours à Abraham: « Dit à Lazare... ». La raison en est qu'entre nous et les défunts, il y a une séparation insurmontable; les défunts vivent dans une autre dimension et le contact ne peut exister qu'à travers Dieu.

On peut penser que nous disons bien peu de choses sur l'activité des âmes défuntes. Nous autres, exorcistes, nous nous trouvons souvent nous-mêmes face à des problèmes que nous aimerions approfondir; nous consacrerons d'ailleurs un chapitre à ce sujet. Je pense que lorsque les théologiens en reviendront à préférer la théologie à la sociologie, nous pourrions alors enrichir notre patrimoine de connaissances contenu dans la Bible de façon explicite ou implicite, et toujours en partant de la Révélation divine. Ceux qui veulent suivre les voies tortueuses du spiritisme, s'éloignent de Dieu et de la vérité. Certains fronceront le nez et penseront que ce que nous avons dit est trop peu consistant, que la source de la Révélation n'est pas suffisante. N'oublions pas que nous sommes ici dans le domaine du surnaturel, où la science humaine n'a pas part, ni non plus les démonstrations scientifiques. Celles-ci sont valables pour le monde naturel, et je pense que tant que l'homme vivra sur cette terre, il fera toujours de nouvelles découvertes. Mais les vérités surnaturelles, celles qui concernent le monde invisible: l'immortalité de l'âme, l'existence des anges et des démons, l'existence du paradis, du purgatoire et de l'enfer, l'existence même de Dieu, ne seront jamais sujettes à démonstration scientifique ou approfondissements scientifiques. Ici, seule la Révélation divine nous donne une certitude que la foi est un don de l'Esprit saint; elle n'est pas le fruit d'efforts humains.

### **Un contact direct avec les défunts est-il possible?**

Il y a une différence radicale entre la vie sur terre et la vie éternelle. Nous avons dit que les âmes des défunts vont tout de suite au paradis, au purgatoire ou en enfer. La Révélation divine nous fournit les données essentielles, ce qu'il faut savoir pour notre salut. Avoir la foi signifie croire à ces données, mais aussi, savoir s'en satisfaire. La foi n'existe pas sans l'humilité, c'est pourquoi la Bible, elle-même, nous avertit: « Ne cherche pas à pénétrer les choses trop grandes pour toi » (Sirach [Ecclésiastique] 3, 21). La différence est tellement grande entre cette vie et l'autre vie, que celui qui en a fait l'expérience, comme saint Paul, se limite à dire que la langue humaine ne peut exprimer ce qu'il a vu et entendu (2 Corinthiens 12, 4).

Par exemple, les théologiens se demandent si le fait de se trouver au paradis est un état, un mode d'être ou un lieu. Ainsi, les deux dimensions terrestres d'espace et de temps ont certainement une tout autre signification dans l'au-delà que dans cette vie; même s'il y a toujours des limites pour les anges et pour les hommes, parce que seul Dieu est infini. J'ajoute aussi que la condition des défunts, comme des démons eux-mêmes, est provisoire, jusqu'à la fin du monde. L'homme est constitué d'une âme et d'un corps. Cette unité a été scindée par le péché, qui a conduit à la mort (« Si vous en mangez, vous mourrez », avait dit Dieu à Adam et Ève). Le Christ, par sa Résurrection, nous a obtenu la résurrection de la chair; mais celle-ci ne se

produira qu'à la fin du monde, exception faite pour notre très Sainte Mère Marie. C'est la raison pour laquelle même la félicité de saint François par exemple, en ce moment, est incomplète: elle ne sera complète qu'à la fin du monde, lorsque son corps aussi sera glorifié, en même temps que son âme. Pour les démons eux-mêmes, la situation actuelle est provisoire, bien que leur choix et leur sort soient irréversibles. Pierre et Judas nous disent qu'ils [les démons - note du webmaster -] sont enchaînés pendant ce temps dans le Tartare, en attendant le jugement final; c'est un fait que, jusqu'au dernier jour, ils ont le pouvoir d'utiliser par haine de Dieu, leur activité maléfique à l'encontre de l'homme.

Comme nous le constatons, nous en sommes encore aux balbutiements lorsque nous parlons de l'au-delà. Nous en savons si peu que saint Thomas, lui-même, nous invite à tenir compte des Révélations privées des saints. Je devais faire ce préambule, malgré tous les points d'interrogation qu'il comporte, pour valoriser au maximum les données de la Révélation divine et les règles de comportement qu'elle nous suggère, sans trop nous étonner de ce que nous ne connaissons pas. Il faut faire confiance à Dieu. C'est seulement sur la base de ces considérations que l'on peut parler de l'évocation des défunts, qui est la plus répandue, même si ce que nous disons est valable aussi pour l'évocation des esprits.

Nous avons déjà dit que le spiritisme est en pleine expansion. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il était presque uniquement pratiqué par les adultes et l'on invitait un médium pour évoquer les morts. De nos jours, les autres formes de spiritisme dont nous avons parlé, prédominent et se répandent de façon importante. Mgr Casale, archevêque de Foggia et président du Cesnur (Centre d'études des nouvelles religions), a fait une enquête dans son diocèse: 36% au moins des jeunes des écoles supérieures ont pratiqué le spiritisme quelque-fois; et 17% de ces mêmes jeunes sont convaincus d'avoir vraiment été mis en contact avec les défunts. À partir des données partielles que j'ai sur d'autres régions d'Italie, je pense que ces résultats peuvent être généralisés. D'autre part, avec les nouveaux systèmes (magnétophone, téléphone, ordinateur, télévision, écriture automatique...), le spiritisme peut être pratiqué individuellement, sans qu'il y ait nécessité d'être en groupe.

Avant de poursuivre, qu'on me permette d'ajouter ceci: une autre source aussi, n'ayant rien à voir avec le spiritisme, a eu une influence indirecte sur la pratique du spiritisme. Après la publication du livre de R. A. Moody: *La vie après la vie*, d'autres livres analogues ont été publiés; ils racontent le témoignage de personnes dans le coma, mortes cliniquement, et qui en sont sorties par la suite. Ce sont des récits très semblables entre eux, et optimistes; les personnes racontent qu'elles se sont trouvées enveloppées dans un halo lumineux, entourées par un sentiment d'amour, et elles ont été déçues lorsqu'elles se sont aperçues qu'elles étaient en train de revenir sur terre. Il est clair que, dans ces cas-là, les personnes n'étaient pas encore mortes (il n'est pas facile de situer le moment exact de la mort!); ce sont des cas qui doivent être étudiés du point de vue scientifique; et je le répète, même s'ils ont renforcé le désir de savoir ce qui se passe après la mort, ils n'ont aucun rapport avec le spiritisme.

Que devons-nous dire aux personnes qui s'adonnent au spiritisme? Que dire aux parents qui, accablés par la mort imprévue d'un enfant, se réfugient dans la consolation que leur procurent les messages du mort à travers le magnétophone ou par l'écriture automatique? Nous nous trouvons là, face à un choix précis: si nous voulons rester dans la vérité et ne pas suivre des chimères, nous devons faire ce que la foi suggère. Si nous désirons, par contre, le faux confort de ceux qui trompent ou qui se trompent eux-mêmes, il n'y a que l'embarras du choix parmi les voies tortueuses.

Nous pensons que le lecteur cherche la vérité. Arrêtons-nous alors un moment sur trois affirmations fondamentales:

1. « Celui qui interroge les morts est en abomination à Dieu. »
  2. Dieu peut permettre qu'un défunt apparaisse ou, au moins, se fasse entendre.
  3. La bonté objective des messages n'est pas suffisante pour dire que l'origine est bonne.
- 
1. « *Celui qui interroge les morts est en abomination à Dieu* » - Plutôt que de rapporter de nombreuses citations bibliques, je préfère répéter, marteler s'il le faut, cette dure condamnation du Deutéronome (18, 12), avec l'espoir qu'elle reste imprimée dans la mémoire. Pour comprendre pleinement la valeur de ces paroles, il est nécessaire de croire en Dieu; croire que Dieu est un Père infiniment bon, qui veut notre bien; croire que tous les interdits que Dieu nous ordonne (comme les interdits du Décalogue)

sont pour notre bien.

Dieu aime toutes ses créatures, les vivantes et les mortes. Si le dialogue avec les défunts était utile, était bon, Dieu serait le premier à le mettre en avant. S'il l'interdit aussi fermement, c'est parce qu'il sait qu'il est maléfique, qu'il est un moyen de s'éloigner de lui, de s'éloigner de la vérité, qu'il nuit à la foi. Pour qui connaît la Révélation divine, il suffit de savoir que *Dieu ne veut pas*, pour éviter ce qu'il interdit. Celui qui ne connaît pas la Révélation ne désobéit pas à Dieu s'il fait du spiritisme, mais cela ne le protège absolument pas des conséquences nuisibles.

2. Dieu peut permettre qu'un défunt se présente à un vivant, qu'il lui parle, ou qu'il ait un contact direct avec lui. Nous en trouvons des exemples dans la Bible et dans la vie des saints. Il s'agit de cas extraordinaires, donc très rares. Il y a cependant une différence sensible qu'il faut souligner: dans tous les cas, *c'est une initiative libre de Dieu, ce n'est jamais le résultat de l'habileté ou des expédients humains...* Ainsi dans le cas des apparitions de la Vierge Immaculée dans la grotte de Massabielle; les trois enfants de Fatima n'ont rien fait pour obtenir l'apparition de la Vierge à la Cova da Iria. Les faits se sont déroulés par pure initiative divine, dans les circonstances et les limites établies par Dieu.

Quels sont les moyens que Dieu peut utiliser, lorsqu'il accorde un contact extraordinaire avec un défunt? Tous les moyens qu'il veut, en toute liberté. Il peut se servir d'une apparition, comme il l'a fait avec saint Jean Bosco; ou de voix, comme cela s'est produit avec sainte Jeanne d'Arc; ou de rêves, comme nous le lisons souvent dans la Bible et les vies de saints. Peut-il se servir d'un médium? Oui. Dieu peut tout. L'unique cas relaté par la Bible est celui de Saül qui se sert d'un médium pour évoquer l'âme du prophète Samuel. C'est un fait tout à fait extraordinaire, permis par Dieu. Le cri de douleur de la médium nous le fait comprendre, elle qui s'est trouvée dans un cas totalement hors normes; la suite, c'est le reproche de Samuel et la dure prophétie: « Aujourd'hui, toi et tes enfants, vous mourrez. » Il y a là de quoi vous faire passer l'envie d'évoquer un mort.

3. *La bonté objective du message ne justifie pas l'origine;* en un mot cela n'est pas suffisant pour dire si la provenance est bonne ou mauvaise. À de nombreuses reprises, j'ai fait remarquer que Moïse, grâce à la puissance de Dieu, accomplit devant le pharaon les mêmes prodiges que ceux exécutés par les mages de la Cour, avec la force du diable. Mais avant tout, j'aimerais faire remarquer comme le démon parle bien quand il rencontre le Christ, durant sa vie publique: « Nous savons qui tu es: le Fils de Dieu » (Marc 3, 11) et autres signes de reconnaissance similaires. Il est intéressant aussi de savoir ce qui arriva à saint Paul, lors de son prêche à Philippiques. Une possédée le suivait sans cesse et le démon criait: « Ces hommes sont les serviteurs du Dieu Très-Haut, et ils vous annoncent la voie du salut » (Actes 16, 17). S'il ne s'agit pas d'une nouvelle exacte, et sacro-sainte, dites-le-moi. Pourtant, l'auteur en est le démon et il ne perd jamais ses projets de vue; c'est pourquoi Jésus, comme saint Paul, le font taire.

### **Que faire pour ne pas tomber dans le piège**

Voilà les trois critères sur lesquels je vous invite à réfléchir et qui doivent être suivis sur le plan pratique. On me rétorquera: « Mais le message est si bon, si réconfortant. » Quelle importance qu'il soit bon, s'il s'agit d'un mensonge? Le livre de la jeune femme morte à 22 ans est célèbre: messages on ne peut plus consolants à la mère et comme préface au livre, la déclaration de cinq prêtres connus qui affirment: « Ce sont des paroles provenant du ciel! » Ou encore cette mère qui me téléphonait à Radio-Maria: « Mon fils de dix-neuf ans est mort. Ce qui me console, qui me donne la force de vivre, c'est que l'on m'ait appris à lui parler; tous les jours, je lui parle au moyen du magnétophone. »

Il est vraiment opportun de répéter encore une fois les paroles de saint Paul: « Viendra un temps au cours duquel les hommes ne supporteront plus la sainte doctrine mais, en fonction de leur propre vouloir, ils s'entoureront d'une horde de maîtres qui leur chatouilleront les oreilles; et ils détourneront l'ouïe de la vérité pour se tourner vers les fables » (2 Timothée 4, 3-4).

J'admire, en revanche, les parents qui, dans des cas semblables, savent se tourner vers la foi; ils ont ainsi la conviction que leur fils est vivant (« La vie n'est pas enlevée, mais transformée », disons-nous dans la préface des défunts); ils savent qu'ils le reverront, ils prient pour lui et ils lui demandent d'être leur intercesseur; ils lui parlent sans en attendre aucune réponse extraordinaire, tout en sachant que Dieu peut lui transmettre leur message.



« L'écriture automatique me conforte vraiment dans mes aspirations et m'aide continuellement à prier. » Bien sûr: l'écriture automatique est, dans la plupart des cas, le résultat de la créativité de notre subconscient. C'est pourquoi nous pensons recevoir des messages du défunt, nous pensons parler avec la Sainte Vierge ou avec notre Seigneur. Alors qu'en fait, nous nous parlons à nous-mêmes. Les psychologues savent très bien comment nous pouvons nous créer de nouvelles personnalités. L'écriture automatique fait le bonheur de ceux qui croient à la réincarnation: « J'en suis arrivé à connaître mes vies antérieures. » Et elle fait le bonheur aussi de nombreux voyants malhonnêtes, qui, consultés, font croire qu'ils reçoivent des réponses du Seigneur, de la Sainte Vierge, de leur esprit-guide. Ce sont des falsificateurs, souvent trompés eux-mêmes!

Le 30 mars 1898, la question suivante fut soumise au Saint-Office: « Un individu, ayant exclu toute conversation avec l'esprit malin (c'est-à-dire après avoir déclaré ne pas vouloir parler avec le diable), a pris l'habitude d'évoquer les âmes des défunts. Voilà comment il procède: lorsqu'il est seul, il adresse, sans autre préliminaire, une prière au chef de la Milice céleste pour obtenir le pouvoir de communiquer avec l'esprit d'une personne déterminée. Il attend un peu, puis alors que sa main est prête à écrire, il sent qu'elle subit une impulsion qui lui donne la certitude que l'esprit est là. Il expose les choses qu'il désire savoir et sa main écrit la réponse. Ces réponses sont toutes conformes à la foi catholique et à la doctrine de l'Église, en ce qui concerne la vie dans l'au-delà. Tout au plus, conversent-ils sur l'état d'âme d'un défunt précis, sur le besoin qu'il a de recevoir des prières, etc. Cette façon de faire est-elle licite? »

Réponse: « **Non. Ce qui vient d'être exposé n'est pas permis.** »

En ce qui concerne le *Mouvement de l'Espoir*, je ne m'y arrête pas, parce que tout ce que j'ai déjà dit est plus suffisant pour le désapprouver totalement, même s'il est en train de se répandre largement en Italie et à l'étranger. Les mauvaises herbes croissent rapidement. Ceux qui veulent en savoir plus n'ont qu'à lire le chapitre concerné dans l'ouvrage d'Armand Pavese, déjà cité: *Comment se défendre contre les voyants* (Ed. Piemme). Il est clair et exhaustif. Il fait état de la désapprobation de l'autorité ecclésiastique, qui s'affirme de plus en plus clairement.

Je dois aussi avertir que la participation à des séances de spiritisme peut causer des maux psychiques, mais aussi des troubles d'origine maléfique, voir même induire un état de possession diabolique. À de nombreuses reprises, des parents sont venus me voir avec de très jeunes enfants, qui, après avoir participé à une ou plusieurs séances spirites « pour s'amuser », ne réussissaient plus à étudier, à se reposer, à s'alimenter, faisaient des cauchemars et d'autres choses semblables. Ils pouvaient s'agir de troubles psychiques, mais aussi de maux d'origine maléfique, mis en évidence, par la suite, grâce à l'exorcisme.

Une dame m'a raconté que, grâce au magnétophone, elle était entrée en contact avec un esprit, pas très bien identifié, qu'elle a pensé être bon, parce qu'il lui disait de bonnes choses et lui apprenait à prier. Après quelques années, alors que cette dame était liée à cet esprit, il a commencé à tenter des propos répréhensibles et à blasphémer. L'intéressée a compris qu'elle devait couper court et elle l'a fait, bien que cela lui ait coûté. Malheureusement elle avait absorbé des influences maléfiques, et celles-ci durent encore. Elle est continuellement dérangée par des voix qui l'empêchent de travailler, de dormir. Il s'agit d'un des cas que j'étudie avec l'aide d'un psychiatre et d'un psychologue. Parfois, il faut du temps pour identifier la cause du mal; encore plus de temps pour en guérir, et l'on n'y parvient pas toujours, ni avec les traitements médicaux, ni avec les prières des exorcistes.

Il est utile que les gens sachent ce que l'on gagne en prenant certaines voies! Quand j'entends dire: « J'ai reçu de si bons messages... Ils m'ont affermi dans ma foi... Ils m'ont soulagé du désespoir... », je pense à la parabole du riche et de Lazare, et à ce puissant enseignement qui en est la conclusion. Alors que le riche soucieux de sauver ses proches, demande à Abraham d'envoyer Lazare pour les avertir, celui-ci répond que c'est inutile: « Ils ont Moïse et les Prophètes; ils n'ont qu'à les écouter » (Luc 16, 27-31). Celui qui n'obéit pas à la parole de Dieu et à l'enseignement de l'Église, ne doit pas espérer trouver la vérité dans le spiritisme, quoi qu'il fasse.

Si le spiritisme s'est autant répandu, je pense que cela provient aussi d'une totale désinformation sur ce qu'il est réellement, et sur les risques qu'il comporte. Il faut dénoncer en plus une absence de foi, que l'on cherche à colmater, comme toujours, par une forme de superstition. Les remèdes à cette plaie sont ceux-là

même que nous avons déjà suggérés à propos de l'occultisme en général. Ce n'est pas perdre son temps que de répéter une fois de plus:

1. *L'instruction religieuse est nécessaire*, la nouvelle évangélisation, la connaissance des lois de Dieu. Si l'homme suit ses caprices, il tombe inévitablement dans l'erreur, ce qu'il paie parfois durement, même pendant toute cette vie. Si, au lieu de cela, nous suivons les lois du Seigneur, nous sommes protégés du mal, en tout cas de beaucoup de maux que nous fabriquons nous-mêmes.
2. *Il nous faut une information spécifique*, surtout de la part des prêtres, des éducateurs, des parents. Nombreux sont ceux qui tombent dans l'erreur, en participant à des séances spirites, parce qu'ils n'ont pas été mis en garde par ceux qui savaient ce qu'ils faisaient - mais qui ne savaient pas que cela allait à l'encontre des lois de Dieu et que cela comportait des dangers. Il est nécessaire d'être instruit pour pouvoir instruire.
3. La disponibilité à écouter les personnes, à dialoguer, à écouter leurs problèmes, et à faire ce qu'il faut pour les résoudre. La charité est la reine des vertus chrétiennes, et la charité dans la vérité: enseigner la vérité est sans doute la forme la plus importante et la plus urgente de la charité chrétienne.

## **PRIERE UNIVERSELLE**

**25/09/2016 – année C**

**Prions pour la Sainte Eglise de Dieu d'ici-bas en pèlerinage vers le Ciel ou dans l'attente de la Gloire au purgatoire.**

**Demandons au Seigneur qu'en vertu de ses mérites, nos prières et notre vie selon ses commandements, nous conduisent tous au bonheur de la vie éternelle avec tous les saints.**

**En ce jour de « clocher en Fête », prions aussi pour tous ceux et celles que nous pourrons rejoindre par cette journée.**

**Demandons au Seigneur de nous aider à être des vrais fils de la lumière en annonçant à ceux que nous rencontrerons qu'ils ont du prix aux yeux de Dieu et qu'Il les aime !**

**Prions avec persévérance pour la Paix dans le monde.**

**Demandons au Seigneur d'éclairer les gouvernants des nations afin qu'ils soient attentifs au bien des personnes et des nations ainsi qu'à une juste répartition des richesses d'ici-bas.**

**Faisons notre également la prière du pape exprimée lors de sa rencontre avec des victimes des attentats à Nice où il a témoigné qu'il priait pour notre cher pays et pour ses responsables afin que soit édifiée sans relâche une société juste, pacifique et fraternelle.**

**Prions pour ceux et celles qui, tels le Lazare de l'Evangile, sont démunis des biens essentiels pour vivre humainement et spirituellement.**

**En cette année de la miséricorde, demandons au Seigneur la grâce de leur faire rencontrer des apôtres de Sa grâce et de son Amour pour qu'ils puissent vivre dans la dignité.**

**Prions enfin les uns pour les autres.**

**Demandons à l'Esprit Saint de nous aider à être justes et religieux, à vivre dans la foi et l'amour, la persévérance et la douceur en observant les commandements.**

**Demandons Lui la grâce de nous aider à ne pas succomber aux pièges de Satan et de savoir continuer – avec l'aide de Saint Michel des saints anges - à bien nous battre pour la foi afin d'obtenir un jour la joie de la vie éternelle.**